

Ouvrier viticole : 5 châteaux médocains font école pour le retour à l'emploi



A l'heure du renouvellement d'une génération d'ouvriers viticoles, il est un paradoxe qui taraude le vignoble : « pourquoi n'arrivons-nous pas à mettre en rapport le besoin et la demande d'emploi ? » Résumée par la députée girondine **Pascale Got** ce 19 mars, cette question d'attractivité semble avoir trouvé une réponse avec la première promotion de l'École de la vigne des Châteaux du Médoc. Une initiative aujourd'hui incarnée par 12 chercheurs d'emploi*. Après trois mois "d'orientation collective à l'emploi", soit un stage d'initiation aux métiers viticoles, ils s'apprentent à débiter 18 mois de contrat de professionnalisation. En août 2016, ils pourront obtenir un Certificat de Qualification Professionnelle d'ouvrier qualifié de l'exploitation viticole et décrocher dans la foulée un CDI (la formation se faisant en anticipation d'embauche).

« On trouve aisément des ouvriers de chai, un peu moins des tractoristes, mais très difficilement des candidats aux métiers manuels de la vigne. Les responsabilités sont partagées. Nous, employeurs, ne mettons pas suffisamment en lumière ces emplois, exigeants certes, mais sources de grande satisfaction » explique **Franck Bijon**, directeur général adjoint du château Larose Trintaudon (Cru Bourgeois). Un besoin tendu qui a fait naître en deux ans ce projet d'École, porté conjointement par quatre autres propriétés (châteaux Beaumont, Beychevelle, Lagrange et Pichon Baron), deux organismes de formation (la Fédération des Maisons Familiales Rurales et le Lycée Agricole de Blanquefort), et une ribambelle d'institutionnels (le Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Avec un budget de 300 000 euros, cette formation a aussi la particularité d'être itinérante, demandant à chaque château d'accueillir à tour de rôle les stagiaires et de les encadrer avec des tuteurs dédiés. Assistante maître de chai au château Beaumont (Cru Bourgeois), **Pauline Bahain** témoigne d'un groupe « où tous sont très différents, mais tous ont envie d'apprendre le métier ». Même engouement de la part des stagiaires : « la rencontre des professionnels nous a élevés, ils nous ont enseigné leur travail en mettant tout leur cœur » rapporte **Emilie Penaranda**.

Maintenant « il faut que le concept essaime. A charge d'autres propriétés de savoir s'en saisir » lance **Pascale Got**. « Le schéma est en place, les financeurs sont à l'écoute, rien n'empêche un petit groupe de s'approprier ailleurs le dispositif » confirme **Franck Bijon**. Prévoyant déjà d'accueillir deuxième promotion, les cinq propriétés médocaines envisagent également de transformer ces contrats professionnels en contrats de génération.

www.vitisphere.com
Pays : France
Dynamisme : 21



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

* : 80 demandeurs d'emploi étaient candidats au début du processus de recrutement. Pôle Emploi a réduit le panel à 30 postulants (par méthode de recrutement par simulation, qui ne prend pas en compte l'expérience et les diplômes). Après entretiens de motivation ils n'étaient plus que 18 stagiaires au début de la formation, puis 12 au terme d'un trimestre d'évaluations.

[Photo : La promotion 2015 de l'École de la vigne des Châteaux du Médoc avec ses tuteurs et encadrants ; DR]